



## Communiqué de presse

### Signature de 9 conventions pour la réalisation du projet Cap Excellence

9 conventions relatives à la mise en œuvre du projet Cap Excellence ont été signées, lundi 26 juillet à Rabat, entre, d'une part, le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, M. Moulay Hafid Elalamy, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Saaid Amzazi, la Directrice générale de l'Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT), Mme Loubna Tricha, et, d'autre part, les représentants des associations professionnelles, à savoir, le Président du Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS), M. Karim Cheikh, le Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce Automobile (AMICA), M. Abdelmoumen Hakim, la Directrice de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement, Mme Fatima Zahra Alaoui, et le Vice-Président de la Fédération Marocaine de l'Externalisation des Services (FMES), M. Redouane Mabchour.

Cap Excellence s'inscrit à la feuille de route relative au développement de la formation professionnelle, présentée devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste le 4 avril 2019, et dans le cadre de la concrétisation du Plan d'accélération industrielle faisant des ressources humaines et des compétences un atout majeur pour l'attractivité de l'investissement et le renforcement de la compétitivité des entreprises.

« C'est à sa main-d'œuvre qualifiée que le Maroc doit, en grande partie, sa renommée en tant que plateforme industrielle des plus compétitives au monde. Et grâce à la Haute Sollicitude Royale, les Cités des métiers et des compétences, qui seront déployées dans l'ensemble des régions, permettront aux ressources humaines marocaines de se mettre au diapason de l'évolution industrielle et à la pointe de l'innovation que connaissent les secteurs les plus techniques », a déclaré M. Moulay Hafid Elalamy. Et de rappeler également l'importance accordée par le Nouveau modèle de développement du Maroc à la formation en tant que choix stratégique, en mettant l'accent sur, notamment, la gouvernance, la qualité et la diversification d'offres adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Des objectifs que Cap Excellence veut concrétiser à travers ces neuf conventions visant la mise à niveau des offres de formation dédiées aux secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'offshoring et le textile, ainsi que l'équipement de 4 Cités des métiers et des compétences (CMC) par des mini-chaînes industrielles pédagogiques.

Ainsi, un modèle de gouvernance public-privé sera mis en place dans le cadre d'une SA, dont le capital sera détenu à 51% par l'association professionnelle concernée et 49% par l'OFPPPT, avec un Conseil d'Administration présidé par un professionnel du secteur. Objectif : assurer une gouvernance privée pour la modernisation des équipements pédagogiques et l'adaptation des cartes de formation aux besoins en compétences dans 5 établissements de formation sectoriels de l'OFPPPT dédiés à l'automobile à Kénitra, l'aéronautique à Nouaceur, l'offshoring à Casablanca et le textile à Casablanca et à Tanger.



Ces SA se donnent trois ans pour atteindre à un taux d'insertion entre 70% et 90% des lauréats au bout de 6 mois, un taux de satisfaction d'au moins 80% des entreprises du secteur et un taux de 100% pour les stages d'immersion. Ces 5 établissements cibleront, à terme, un effectif annuel global en formation de près de 7300 jeunes.

« La particularité de ce partenariat public-privé est d'avoir mis la gestion de la performance au cœur de son action, à travers des contrats de performance formalisés, avec des business plans chiffrés et des KPI mesurables, traduisant notre volonté partagée d'assurer un pilotage efficace dès le début du projet, basé sur un suivi rapproché de la performance du dispositif de formation et une bonne maîtrise des processus et des coûts », a expliqué Mme Tricha. Et d'ajouter que « les mini-chaînes industrielles regroupant plusieurs modules complémentaires, offrent la possibilité de simulations proches des situations réelles en termes d'organisation du travail, de gestion de la production, de la maintenance... permettant ainsi des travaux pratiques plus complexes où la maîtrise des compétences, la complémentarité des tâches et la résolution des problèmes sont au cœur de l'apprentissage ».

Pour le déploiement des mini-chaînes industrielles pédagogiques, 3 seront généralistes avec des focus différents au niveau de 3 CMC, Souss Massa, l'Oriental et Tanger-Tétouan-AL Hoceima. La 4<sup>ème</sup> portera sur l'industrie 4.0 au niveau de la CMC de Casablanca – Settat. Ces 4 mini-chaînes industrielles pédagogiques auront pour finalité d'offrir à au moins 1500 stagiaires par an un environnement d'apprentissage proche de la réalité de l'entreprise et de leur faciliter l'assimilation et l'acquisition du savoir-faire industriel.

Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, de l'Economie Verte et Numérique, à travers le Fonds de Développement Industriel et des Investissements (FDII), prendra en charge le coût d'achat des 3 mini-chaînes généralistes à hauteur de 30 millions DH (10 millions DH chacune) et de 2/3 du coût de la mini-chaîne industrie 4.0 à hauteur de 33,33 millions DH.

Pour sa part, l'OFPPT financera 1/3 du coût de la mini-chaîne industrie 4.0 dans la limite de 16,67 millions DH. Et pour chacune de ces mini-chaînes, l'Office assurera l'acquisition et le fonctionnement ainsi que la mise en place des modules de formation et l'affectation de formateurs qualifiés.